

“Le Pacte d'excellence va créer mille emplois dans les écoles”

■ Une ASBL dit que le Pacte obligera à réduire le nombre de profs. La ministre se défend.

La vidéo fait le buzz. Depuis vendredi soir, elle a été visionnée plus de 20 000 fois sur Facebook. Christophe Bodart, fondateur de l'ASBL l'IPact qui s'oppose au Pacte d'excellence, y brandit un document qui prouverait que ce Pacte, couplé avec la nouvelle formation initiale des enseignants, coûterait, à terme, près de 10 000 emplois dans l'enseignement.

A bien des égards cependant, la vidéo manque d'exactitude. Notamment de par le fait qu'elle laisse croire que le document rédigé par la société de consultance McKinsey présente l'agenda et les conséquences cachées des réformes. Or, il n'en est rien. Dans ce document daté de 2016, on découvre une série de mesures qui permettraient de financer l'allongement de la formation des enseignants. Mais ces pistes ont tout de suite fait l'objet d'un tir de barrage de la part des syndicats et elles ne sont plus du tout d'actualité. Ce document n'est donc pas pertinent pour juger des réformes en cours.

Un refinancement de l'enseignement

Si elle manque de précision, la vidéo laisse cependant plusieurs questions en suspens. La première s'attache à l'évolution du nombre de postes à la suite du Pacte d'excellence. Y aura-t-il plus ou moins d'enseignants ?

“Si on s'attache au Pacte d'excellence et si on prend la réforme dans sa globalité, il est absolument faux de dire que la réforme va coûter des emplois, se défend Eric Etienne, porte-parole de la ministre de l'Éducation, Marie-Martine

Schyns (CDH). *Tout compris, on peut dire que le Pacte occasionnera un supplément de mille emplois lorsqu'il aura atteint sa vitesse de croisière, c'est-à-dire lorsque le tronc commun aura été implémenté, en 2025. Cette augmentation du nombre d'enseignants s'explique notamment par le renforcement de l'encadrement dans le maternel ou par les engagements qui seront pris pour assurer les heures de remédiation. Le Pacte n'est donc en rien une réforme qui permettra de couper dans les budgets de l'enseignement. Au contraire, le Pacte va engendrer une forme de refinancement net de l'enseignement à hauteur, à terme, de 50 millions d'euros.”*

Sans évoquer ces chiffres, les syndicats sont sur la même ligne que le cabinet.

Si l'allongement du tronc commun jusqu'à la fin de la troisième secondaire risque d'occasionner la fermeture de certains postes dans le qualifiant (en technique et en professionnel), les organisations syndicales, comme le cabinet de la ministre, insistent pour dire que la croissance de la démographie et que l'évolution de la pyramide des âges des profs en présence permettront d'atténuer le nombre de ces fermetures. En dernier recours, des mesures de glissement vont être mises en place pour que les profs puissent enseigner d'autres matières, par exemple. “Aucun prof actuellement en poste ne va perdre son emploi à la suite du Pacte”, insiste encore Eric Etienne.

La seule inquiétude, côté syndical, est de voir comment seront concrètement

préparés et organisés ces possibles glissements de compétences. “Nous n'en sommes pas encore là, se défend le cabinet. On parle d'un horizon à 2027. Mais ces glissements pourront être préparés via des formations adéquates. A nouveau, aucune situation individuelle ne sera dégradée. Cette vidéo fait donc inutilement peur.”

Le coût inconnu

Les propos de l'ASBL l'IPact laissent également entrevoir une deuxième inconnue: comment va-t-on financer la future réforme de la formation initiale des enseignants menée par le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude

Marcourt (PS)? Et d'ailleurs, combien va-t-elle coûter? Entre les estimations du ministre et celles d'autres acteurs, ce coût varie de quelques centaines de millions à plus d'un milliard d'euros.

S'il n'est pas dans l'intention de la ministre Schyns, ni des syndicats, de jouer sur le nombre d'emplois pour que le ministre Marcourt puisse payer sa réforme, l'interrogation reste ouverte.

BdO

“Aucun enseignant ne va perdre son emploi à la suite du Pacte.”

Eric Etienne

Porte-parole de la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (CDH).